



tenter une action pour ingratitude d'un jeune adulte envers son père

Par hgkjiuyi, le 25/06/2019 à 15:32

Bonjour

Mon fils de 24 ans en études de sociologie m'a menacé de mort par telephone à 4 reprises en 2015.Les

4 appels ont duré plus d'une demi heure chacun.Il m'insultait était et souhaitait me voir mourir dans

d'atroces souffrances (je passe les détails).Les appels ont été enregistrés et j'ai déposé un signalement auprès du procureur de la

république de son département et il a été convoqué.Il avait 20 ans.Depuis je n'ai plus aucune nouvelle.

Il a fallu suite à l'augmentation de mes revenus que je lui verse une pension alimentaire passant de 250€ en 2014 à 750 € en 2019.

Puis je invoquer la clause d'ingratitude pour être libéré de cette obligation de pension alimentaire ?

Par Visiteur, le 25/06/2019 à 15:45

Bonjour

Vous ne pouvez pas invoquer pour arrêter cette aide.

Seul, le tribunal (JAF) peut décider et répondre à cette demande.